

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DES YVELINESDirection de la réglementation et des collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE****autorisation de prélèvement de l'eau****Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine, déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages et enquête parcellaire concernant les forages se situant sur la commune de Longvilliers présenté par Mairie de Dourdan - Esplanade Jean Moulin, 91410 Dourdan**Par arrêté n°21-057 du 13 août 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite du jeudi 16 septembre 2021, à 14 heures au samedi 16 octobre 2021 à 12h00 sur la **communes de LONGVILLIERS**.

Le commissaire enquêteur est M. Joseph Abiad, ingénieur SUPELEC - ex officier des transmissions (E.R)

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante :

www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau

- Sur support papier à la mairie de Longvilliers et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans la mairie précitée.

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- **<http://forages-longvilliers.enquetepublique.net/>**

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- **forages-longvilliers@enquetepublique.net**

Le dossier d'enquête publique comprenant une notice d'incidence environnementale est également consultable :

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de, LONGVILLIERS - 4 Rue de Rochefort - 78730 Longvilliers, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie de Longvilliers.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de Longvilliers lors des permanences suivantes :

- **Jeudi 16 septembre de 14h00 à 17h00**
- **Jeudi 30 septembre de 14h00 à 17h00**
- **Samedi 16 octobre de 10h30 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Longvilliers, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante **www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Mme Caroline RENONCE, chargée de projet – Mairie de Dourdan - service urbanisme - tél : 01.60.81.17.83 : - courriel : **crenonce@dourdan.fr**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.